

# Foire aux questions

Webinaire **Compétences transversales et Open Badges** – Mardi 08 décembre 2020

---

## Intervenants :

J. BRETAUDEAU – CAFOC de Nantes

F PAQUEREAU – DRAAF / SRFD

S VIOLETTE - Campus des métiers et des qualifications des Industries Créatives de la Mode et du Luxe

**Q° : Bonjour, la notion d'Open Badges est donc entièrement corrélée à celle de compétence transversale ? Il n'y a donc pas lieu de mobiliser des open badges sur d'autres types de compétences ?**

R : Non ce n'est pas uniquement pour les compétences transversales. On peut l'utiliser dans pleins de cas d'usages différents. C'est d'ailleurs une grande force des Open Badges, une technologie très simple, qui permet de les utiliser dans pleins de domaines liés à la reconnaissance.

**Q° : L'utilisation du terme de "compétences comportementales" seraient donc à proscrire car jugeant des qualités personnelles ?**

R : A mon sens, oui, sauf si elle est exprimée dans une situation donnée.

**Q° : Où peut-on trouver le formulaire de demande de badge pour les bénéficiaires ?**

R : Tout dépend de l'émetteur. Par exemple si vous voulez demander le badge de soutien au collectif Badgeons les Pays de la Loire vous pouvez trouver le le formulaire ici (c'est vous qui serez le.a bénéficiaire) : <https://openbadgefactory.com/c/earnablebadge/PMGCfDa6BFa5BS/apply>

**Q° : Si on badge des compétences, l'enjeu me paraît être de se mettre d'accord sur un référentiel commun car sinon on risque d'arriver à une démultiplication des badges et des endossements. Cette démultiplication risquerait de freiner la diffusion et la reconnaissance de l'utilité des open badges...**

R : Dans la mesure où la valeur d'un badge est aussi liée à ce que le bénéficiaire va en faire, même s'il y a beaucoup de badge pour la même compétence, les endossements ou les preuves apportées au fil du temps vont rendre visible beaucoup de choses sur la compétence en question. Sinon, il

**Q° : Il peut donc y avoir une infinité de badges ? Avec une infinité d'appellations même sur un même domaine ?**

R : Oui et même si ça paraît surprenant, (nous ne sommes pas habitués à mettre en œuvre de dispositif de ce type) ce n'est pas un mauvais signe. Ce qui compte c'est l'appropriation de ce nouveau schéma de reconnaissance en parallèle et en complément de ce que nous faisons déjà et par les bénéficiaires, par les structures, par nous...

**Q° : Quelle réalité de l'usage des open badges aujourd'hui en France ? qui les utilisent ? (Structures / secteur d'activité)**

R : Les usages sont au début de leur histoire. Vous avez ici des informations sur les projets en cours <https://openbadges.info/monter-un-projet/> ceci n'est qu'un échantillon car il y a pleins d'initiatives qui démarre et qui ne sont répertoriées. A noter qu'un grand projet est en cours sur l'usage des Open badges dans les dispositifs de VAE. Projet nommé REVA.

**Q° : Avez-vous une vue sur le nombre d'utilisateurs des open badges ? Eric Rousselle, créateur d'Open Badge Passeport, évoquait récemment plus de 100.000 utilisateurs à travers le monde, notamment Europe et France. Avez-vous des entreprises utilisatrices ? Peut-on avoir accès à ces données ?**

R : Cf. réponse plus haut. Il y a beaucoup de données lorsque vous vous connectez sur openbadge passeport. Le module OB découverte 101 permet de se créer un compte. <https://srfdpdl.educagri.fr/course/view.php?id=59>